Défenseurdesdroits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur Régis RAVAT
Président
FRANCOPHONIE AVENIR
2811, Chemin de Saint-Paul
Parc Louis Riel
30129 MANDUEL

Paris, le 17 MAI 2017

A rappeler dans toute correspondance :
N/Réf : MSP-SP n°17-003099-LM/MJJ

Interlocutrice : Laurence MARQUETTY
Téléphone : 01.53.29.22.00
Courriel : laurence.marquetty@defenseurdesdroits.fr

Monsieur le Président,

Vous avez appelé mon attention sur le non-respect par le GIP « PARIS 2024 » des dispositions de la loi n°94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, à l'occasion de la présentation de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024.

A l'issue d'un examen attentif de votre réclamation, j'ai rappelé au GIP « PARIS 2024 » les obligations découlant de l'application de la loi relative à l'emploi de la langue française.

La procédure ouverte auprès du Défenseur des droits est donc désormais achevée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques TOUBON

Les données nécessaires au traitement des courriers reçus par le Défenseur des droits sont enregistrées dans un fichier informatisé réservé à son usage exclusif pour l'accomplissement de ses missions. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous adressant au service de l'Administration générale.